



Mesdames et messieurs les membres du Conseil d'Administration

collège
Yves Coppens

académie
Rennes
Éducation
nationale

Malestroit, le jeudi 22 septembre 2022

Procès-Verbal du Conseil d'Administration

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du conseil
d'administration qui s'est tenu le jeudi 22 septembre 2022,

en séance ordinaire extraordinaire

ORDRE DU JOUR

1- Affaires administratives :

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 05/07/2022
- Point sur la rentrée
- Présentation calendrier prévisionnel

2 - Affaires financières :

- Ventilations Fonds Sociaux
- Ventilation des crédits pédagogiques
- Décision budgétaire modificative
- Convention Amicale laïque des écoles publiques de Malestroit
- Tarifs dégradations
- Convention piscine
- Admission en non-valeur
- Acceptation des dons et legs
- Barème attribution fonds sociaux
- Convention de stage
- 3 conventions du groupement de commandes
- Convention forum des métiers

3 - Questions diverses :

La secrétaire de séance
Mme CABILIC

Le Principal du collège
M. COURET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2022

13 membres sont présents. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Étaient présents à l'ouverture de la séance : M. COURET, Principal ; Mme QUENTEL, Adjointe gestionnaire ; Mme DREAN, Conseillère Principale d'Éducation ;
Mmes et Mrs GUEGAN Rozenn,
Personnalités désignées.

Mmes DIMUR et ALTMEYER et Mrs LECHENET et ROGER, représentants des personnels enseignants et d'éducation ;

Mmes NICOLAS, représentante des personnels ATTE ; Mmes GUILLAUME DENOUAL DUPAS COUEDIC CABILLIC représentantes des parents d'élèves.

1- AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES

M. Couret, Principal, assure la présidence du CA.

1-1 Adoption du procès-verbal du CA du 05 juillet 2022

Les membres ont reçu le PV du 5 juillet, y a-t-il des ajouts, retraits, modifications à apporter ?

Contre : __0 Abst : __0__ Pour : 13

Il est __Adopté __ à l'unanimité ____.

1-2 Point sur la rentrée 2022 (Information au CA)

331 élèves, 14 divisions. Tous les personnels sont affectés.

Réussite aux examens 90.2 %, Tous les élèves de 3è sont affectés.

45 demandes de changement de classe, les accords ont porté sur les erreurs options. L'intégration des options après rentrée a été acceptée lorsqu'il n'impliquait pas de changement de classe.

EDT très compliqués en raison des cumuls d'option et des partages d'enseignants.

Les travaux avancent doucement. La pose des sols des couloirs est planifiée pour le début des congés d'automne

Arrivée de Mesdames Blanco-Hercelin, Herry et Seiler

1-3 Calendrier des actions prévisionnelles de l'année scolaire (Information au CA)

Distribution du calendrier prévisionnel de cette année (voir pièce jointe).

2- AFFAIRES FINANCIÈRES

2-1 Ventilation des fonds sociaux (pour vote)

Présentation de la ventilation par Monsieur le principal

La dotation de cette année est de 430,70 euros. La proposition est de mettre la totalité de la dotation sur le fonds social cantine.

Notre dotation est faible mais nous avons encore beaucoup de fonds disponibles (10 000 euros

environ) qu'il nous faut utiliser. Encore beaucoup de mal à faire venir les familles en besoin sur le fond social collégien.

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

La ventilation est adoptée

2-2 ventilation des crédits pédagogiques (pour vote)

Présentation de la ventilation par Monsieur le principal

La dotation de cette année est de 823,51 euros. La ventilation proposée est :

312,01 euros pour les carnets de liaison

511,50 euros pour les droits de reprographie

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

La ventilation est adoptée

2-3 Décision budgétaire modificative (pour vote)

Suite à la ventilation des crédits pédagogiques votée précédemment, nous avons 312,01 euros pour l'achat des carnets de liaison, or il nous faut 888 euros.

Comme il reste 810,87 euros sur les manuels scolaires, proposition est faite de prendre 575,99 euros pour compléter.

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

La décision budgétaire modificative est adoptée

2-4 Convention Amicale laïque des écoles publiques de Malestroit (pour vote)

Une convention est passée avec l'Amicale laïque des écoles publiques de Malestroit pour la location de la colonie à Sarzeau pour la journée d'intégration des 6^{èmes} qui s'est tenue le 9 septembre.

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

La convention est adoptée

2-5 Acceptation des dons et legs (pour vote)

Pour le séjour d'intégration des 6^{èmes} :

- L'association des parents d'élèves propose un don 5 euros par enfant
- Le foyer socio-éducatif propose une participation de 10 euros par enfant

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

Le don de l'APE est accepté

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

Le don du FSE est accepté

2-6 Tarifs dégradations (pour vote)

Monsieur le principal présente les différentes amendes en cas de perte (carnet, carte de cantine, livres) ou de dégradations (livres, locaux...).

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

Les tarifs sont adoptés

2-7 Convention piscine (pour vote)

Une convention est passée avec la société Vert Marine, pour les cours de piscine pour les élèves de 6^{ème}, du 20/03 au 26/06/2023, soit 10 séances par classe à 53,25 euros la séance.

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

La convention est adoptée

2-8 Admission en non-valeur (pour vote)

Suite à la déclaration de l'huissier de 8 créances irrécouvrables pour un frère et une sœur, Monsieur le principal propose l'admission en non-valeur de ces créances, pour un total de 429,10 euros.

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

L'admission en non-valeur est adoptée

2-9 Barème d'attribution des fonds sociaux (pour vote)

Les critères pris en compte sont :

- Le quotient familial
- La situation de la cellule familiale
- Les situations particulières (accident, perte d'emploi, décès,...)

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

Le barème est adopté

2-10 Convention de stage (pour information)

Monsieur le principal présente la nouvelle convention de stage.

2-11 Conventions du groupement de commandes (pour vote)

Monsieur le principal présente 3 conventions pour les nouveaux marchés du groupement de commandes (marché viande et charcuterie, marché conserves, fruits et légumes appertisés et 4^{ème} gamme et marché produits laitiers et ovoproduits)

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

La convention pour le marché viande et charcuterie est adoptée

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

La convention pour le marché conserves, fruits et légumes appertisés et 4^{ème} gamme est adoptée

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

La convention pour le marché produits laitiers et ovoproduits est adoptée

2-12 Conventions forum des métiers (pour vote)

Monsieur le principal présente la convention pour le forum des métiers qui se tiendra le mardi 22 novembre 2022 à la salle des fêtes de Ploërmel. Tous les frais, dont le transport, sont pris en charge par le CIO de Ploërmel.

Contre : 0 Abst : 0 Pour : 16

La convention est adoptée

3- QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45 .